



Delphine Roux  
Principale du collège Jardin des Plantes  
Vincent Tricoire  
Principal adjoint  
46 Boulevard Chasseigne  
86 000 Poitiers

Aux parents d'élèves

Poitiers le 14 septembre 2017

Madame, Monsieur,

de nombreux dispositifs d'aide et de suivi sont mis à disposition de votre enfant au sein du collège. Vous en trouverez ci-joint un descriptif détaillé.

Bien cordialement,

Delphine Roux,  
Principale du Collège

Vincent Tricoire,  
Principal adjoint



## Bien vivre sa scolarité au Collège Jardin des Plantes

### Les dispositifs d'aide et de suivi des élèves :

#### **DISPOSITIFS TOUS NIVEAUX**

##### L'aide aux devoirs

Encadré par deux assistants pédagogiques, en petits groupes (pas plus de 14), l'aide aux devoirs propose à des élèves volontaires un accompagnement dans la réalisation de leurs devoirs. L'inscription est trimestrielle et les premières séances sont utilisées à évaluer les habitudes de travail des élèves et à leur apporter une aide méthodologique si cela est nécessaire : comment apprendre une leçon, savoir lire une consigne...

Personne à contacter : M. MARCENY, (CPE)

##### Le Bureau d'Aide Rapide

Le Bureau d'Aide Rapide permet aux élèves qui le souhaitent de bénéficier d'une aide de leurs enseignants sur la pause méridienne (12h45-13h15) et selon un planning affiché dans le collège. Il sera ouvert tous les jours sauf le mercredi à partir du 2 octobre. Les élèves passent s'inscrire à la Vie Scolaire et retrouvent ensuite leurs enseignants en salle 17.

Personne à contacter : Mme METAIS (professeur de français)

##### La médiation par les pairs

Pour améliorer le climat scolaire et favoriser l'implication des élèves dans la vie de leur collège, la médiation par les pairs permettra à des élèves de jouer les intermédiaires dans la résolution de certains conflits entre élèves. Ce dispositif se mettra en place au cours de l'année après une formation de deux jours pour les futurs médiateurs.

Personne à contacter : M. MARCENY (CPE).

##### Le Groupe d'Alerte

Tout mal-être peut perturber la scolarité des élèves. Les rassurer, leur donner la possibilité de s'exprimer ou pouvoir les orienter vers le bon interlocuteur peut parfois les aider à reprendre confiance. Lorsqu'un adulte de la communauté éducative est inquiet, il peut « lancer une alerte ». Les réponses apportées sont le plus individualisées possible et peuvent déboucher sur la mise en place d'un tutorat par un adulte du collège.

Personnes à contacter : Mme METAIS (professeur de français), M. MARCENY (CPE).

##### Le Groupe Ressource E.H.P.

Ce groupe est destiné au suivi des Enfants Haut Potentiel. Il propose un suivi de l'élève adapté à ses besoins.

Personnes à contacter : Vincent Tricoire (principal adjoint)

## **DISPOSITIFS SPECIFIQUES**

### « Je prends mes marques »

Ce dispositif aide les élèves de 6<sup>ème</sup> les plus fragiles à s'habituer au fonctionnement du collège. Ces élèves sont repérés par les adultes du collège (enseignants, surveillants, CPE, infirmière scolaire...) mais peuvent aussi être signalés par les parents.

Personne à contacter : M. MARCENY, (CPE)

### Lâche pas l'école

L'atelier « Lâche pas l'école » est destiné aux élèves de 5e qui présentent des problèmes de comportement, d'absentéisme ou d'échec scolaire. L'atelier a pour objectifs de créer du lien avec l'école, de développer la confiance en soi, de remotiver les élèves autour de projets pour développer leur estime d'eux-mêmes et leur investissement afin de développer leur sens des responsabilités.

Personnes à contacter : Mme METAIS (professeur de français), M. MARCENY (CPE).

### Atelier orientation

L'atelier orientation, à destination des élèves de 4<sup>ème</sup>, est animé par deux enseignants. Il a lieu deux heures par quinzaine. Il vise à accompagner les élèves dans la préparation et l'élaboration de leur projet d'orientation après la 4<sup>ème</sup> ainsi qu'à valoriser leur implication dans la vie du collège à travers l'organisation du Salon des collégiens. Il donne lieu à différentes activités : découverte de l'environnement économique de Poitiers, découverte des filières et des métiers, visites de lycées professionnels et d'entreprises...

Personne à contacter : Mme BONNAUDET (professeur de Mathématiques)

### « Après ma 3ème »

En fin de 3<sup>ème</sup>, chaque élève doit quitter le collège avec une orientation réellement choisie. Des ateliers et un accompagnement personnalisé - pour chercher un lieu de sage, en effectuer un second, participer aux mini stages de découverte des lycées - sont proposés aux élèves les plus en difficulté.

Personne à contacter : Mme COSSAIS (conseillère d'orientation), M. MARCENY (CPE).